

Une école d'agriculture.—Il y a en Normandie, près de Rouen, une école d'agriculture pour les filles. Elle a été fondée par une Sœur de charité avec deux orphelines recueillies dans la rue, pour élèves et assistantes. L'école a maintenant une ferme de 400 acres, valant plus de \$100,000. Cette ferme est cultivée entièrement par les élèves et vingt cinq sœurs enseignantes. Les filles ont de huit à dix-huit ans, et sont au nombre de 300.

—L'Etat d'Iowa a 500 crémèries et sera très prochainement le premier des Etats de l'Amérique au point de vue de l'industrie du beurre. Une chambre de commerce du beurre a été établie à Cedar Rapids il y a un peu plus d'un an, et durant la première année il a été vendu 1,200,000 livres de beurre.—*La Ferme.*

RECETTES

Sel de table pendant les grandes chaleurs.

Qu'une personne dont l'estomac est extrêmement échauffé par l'effet de la fatigue ou de la grande chaleur, prenne une demi-cuillerée à thé de sel de table, et une minute après elle pourra boire sans danger de l'eau froide, en ayant soin seulement de ne pas la prendre à grandes gorgées.

Si, dans les grandes chaleurs surtout, un cheval se trouve dans un état de grande transpiration et couvert d'écume, après un exercice inmodéré, on lui donne seulement une poignée de sel commun, avant de lui donner du foin, de l'avoine ou autre grain, on évite le danger de le trouver mort subitement.

Guérison d'un membre foulé.

Faites pourrir dans du fumier bien chaud des fleurs de giroflée jaune, bien entassées dans une bouteille de verre double bien bouchée; il s'y formera une liqueur que vous conserverez avec avantage pour les foulures ou meurtrissures causées par une chute ou autrement.

EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE A MONTREAL

Du 14 au 23 Septembre prochain.

\$25,000 OFFERTS EN PRIX.

Terrain spacieux et bâtiments magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'Exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux sous-signes.

GEO. LECLERE, } Secrétaire
S.-C. STEVENSON. } conjoints.

No. 76, rue St-Gabriel, Montréal.

10 août 1882.

Demande d'emploi comme commis

Un jeune homme pouvant fournir de bonnes recommandations, sachant l'anglais et le français ainsi que la tenue des livres, désire une situation comme commis, soit à la ville ou à la campagne.

S'adresser à François Pelletier, à Ste-Anne de la Pocatière.

10 août 1882.

COLLÈGE DE STE-ANNE

COMTÉ DE KAMOURASKA

PROSPECTUS

DU

Cours commercial et du Cours classique.

Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C.-F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent et à un demi-mille de la gare du Grand-Tronc. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parterres magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréations, et la belle montagne qui l'avoisine, en font un des sites des plus pittoresques et les plus agréables qui se puissent rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à en rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

L'année dernière (1881) on a renouvelé les toits des deux Cours en toits français, de manière à faire des dortoirs ayant tous les avantages possibles pour la santé et la commodité, c'est-à-dire ventilateurs, armoires, etc.

ÉDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans un but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection du Directeur des Ecoles.

La santé des élèves est, pour les Directeurs du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; aussi veillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter le débâissement du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste-Anne de la Pocatière est très-propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.

INSTRUCTION.

Le cours d'étude se divise en deux sections: le *Cours Classique* et le *Cours Commercial ou Anglais*.

Le *Cours Classique* embrasse les cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le *Cours Commercial* comprend les *grammaires Française et Anglaise*, l'*Arithmétique*, la *Géographie*, l'*Histoire Sainte*, des cours de *Lecture* et de *Calligraphie*, le *Dessin linéaire*, le *Toisé*, des exercices élémentaires de *Narration* et de *Correspondance*, la *Tenue des livres* (en partie simple et en partie double)....*Droit commercial*, *Correspondance Commerciale*, *Echange*, *Banquerie*, *Commission*, etc., etc., etc.

Après le *Cours Commercial* les Elèves avec l'agrément de leurs parents, passent dans le *Cours Classique*.

Le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le *Cours Classique*, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le Français à peu près complètement; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas aussi strictement exigée.

OBSERVATIONS.

Les quart-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se